



PROGRAMME DE TIR 2026

Remaufens, le 19 mars 2026

Les tireurs astreints de Remaufens sont invités à effectuer leurs tirs obligatoires pour l'année 2026 au stand des Marais à Châtel-St-Denis, selon les dates suivantes :

Vendredi 15 mai de 18 h 00 à 20 h 00

Vendredi 12 juin de 18 h 00 à 20 h 00

Vendredi 28 août de 18 h 00 à 20 h 00

Le bureau ouvre 1/4 h avant les tirs
et ferme 1/2 h avant la fin des tirs.

Les livrets de tir et de service, la feuille d'invitation et une pièce d'identité doivent être présentés au bureau.

Le tir fédéral en campagne aura lieu à Attalens les :

Vendredi 29 mai de 18 h 00 à 20 h 00

Samedi 30 mai de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 30

Dimanche 31 mai de 9 h 00 à 11 h 30

D'autre part, les tirs de Commune se dérouleront également à Châtel-St-Denis :

Mercredi 1^{er} juillet de 17 h 30 à 20 h 00

Mercredi 8 juillet de 17 h 30 à 20 h 00

CONSEIL COMMUNAL DE REMAUFENS